

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| <b>Herausgeber:</b> | Société fribourgeoise d'éducation   |
| <b>Band:</b>        | 69 (1940)   |
| <b>Heft:</b>        | 8   |
| <br><b>Artikel:</b> | Les devoirs à domicile  |
| <b>Autor:</b>       | [s.n.]  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-1040700">https://doi.org/10.5169/seals-1040700</a>     |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

élégant, la question que nous nous posons n'est pas de savoir si ces hommes lisent, écrivent car cela ne fait aucun doute et peu nous importe après tout qu'ils l'aient appris par la méthode globale ou de toute autre façon ; mais nous nous demandons, presque avec angoisse, s'ils connaissent le sens de la vie. Leur principale préoccupation n'est-elle pas de gagner le plus d'argent, de jouir du plus de bonheur possible sans trop se soucier des moyens employés ? Ne vivent-ils pas comme si tout finissait ici-bas, comme si la fin de l'homme était son bonheur terrestre, sans qu'il y ait d'au-delà ? Chacun cherche son bien-être, passionnément, même si autrui doit en souffrir. Nous assistons à une course à la ruse, à la tromperie où le plus débrouillard gagne. Et à vouloir uniquement développer chez nos élèves ce fameux système D, sans prendre la précaution de développer parallèlement l'honnêteté, la droiture, la franchise, la charité, nous risquons fort d'encourager, d'accentuer le règne du plus malin sur le plus borné, du plus fort, sur le plus faible. C'est la loi maîtresse de l'heure, qui se vérifie non seulement dans les relations d'individu à individu, mais de nation à nation.

Apprenons à nos enfants les réelles valeurs, les vraies richesses, qui ne sont pas matérielles ; faisons d'eux, avant tout, d'honnêtes hommes, d'honnêtes femmes, de bons paysans, de bonnes paysannes et l'école fribourgeoise aura accompli tout son devoir.

FERNAND DUCREST.

---

## Les devoirs à domicile

---

Cette importante question des devoirs à domicile doit de temps en temps faire l'objet d'un examen et mérite d'être traitée non seulement au point de vue pédagogique, mais aussi au point de vue social.

Et d'abord une petite querelle — oh ! pas grave du tout — entre partisans et adversaires des devoirs à domicile. Les premiers prétendent avec raison qu'il est important de lier la famille à l'école et de permettre aux parents de suivre, de contrôler la situation scolaire de leurs enfants. Ces parents soucieux ne manquent pas de s'intéresser aux tâches journalières et nous pensons qu'ils se montrent bons juges. Quant aux adversaires des devoirs à domicile, ils ne sont guère nombreux. Ils se recrutent parmi les parents qui ne voient que les inconvénients de la question et qui souvent ne comprennent pas l'école et la formation qu'elle désire donner aux enfants.

Les devoirs à domicile sont nécessaires. Le tout est de savoir les choisir, de songer à les adapter au temps dont disposent les élèves et les proportionner à leur âge ; de délimiter la matière à traiter ; de varier les devoirs et surtout de les préparer avec les élèves afin que ceux-ci puissent les exécuter seuls.

S'il y a des parents qui se montrent adversaires des devoirs à domicile, ne peuvent-ils pas avoir éprouvé quelques abus en ce domaine ? Nous croyons que les questions de fatigue, de surmenage, d'hygiène ne sont pas les raisons fondamentales de cette opposition.

Cherchons plutôt ailleurs, dans les difficultés de la vie. Le travail absorbant ; l'éloignement journalier du foyer ; le peu de place dont on dispose dans la chambre commune ; la pauvreté de l'éclairage et du chauffage sont des facteurs dont il faut tenir compte. Au maître de voir, de s'informer, d'adapter ses exigences aux situations diverses des familles qui lui envoient des élèves. Avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, on arrivera à se mieux comprendre et à faire disparaître bien des malentendus. Si l'école et la famille se rapprochent, l'entr'aide et la compréhension seront meilleures. A l'appui de quelques concessions réciproques qui ne compromettent en rien leur situation respective, les devoirs à domicile se réaliseront sans grande difficulté. Les deux institutions y auront tout à gagner.

(*A suivre.*)

---

## A la caserne : les examens pédagogiques de recrues en 1939

---

La lecture du rapport de M. Bürki, expert en chef, est instructive. Elle permet de constater comment les recrues interrogées en 1939 ont accompli leur tâche écrite. Les réflexions que ce rapport contient permettent de présenter d'utiles remarques qui pourront servir aux maîtres qui dirigent les cours complémentaires.

En ce qui concerne la lettre, nous remarquons ce qui suit :

1. L'étude de la lettre et des parties essentielles qu'elle doit contenir (disposition du texte, lieu, date, adresse, rédaction, salutations et signature avec adresse de l'expéditeur) est encore à reprendre avec soin. C'est un thème à étudier dans les cours supérieurs de nos classes et à poursuivre dans nos cours complémentaires. L'écriture et l'orthographe y seront soignées.
2. Les imprécisions, confusions dans l'emploi des expressions se corrigent par l'étude du vocabulaire faite avec plus de précision.
3. Les formules à employer pour les salutations feront l'objet d'un travail spécial fait au tableau noir. Le maître donnera des exemples de formules correctes s'adaptant aux diverses circonstances. L'élève en fera une copie dans son cahier de devoirs.
4. Apprendre à dire ce qu'il y a d'essentiel à communiquer dans une lettre d'affaires et ne dire que cela.
5. Le style épistolaire des lettres d'affaires demande des phrases courtes ; elles amèneront de la clarté et de la précision.